







Comprendre le processus douanier

—
Guide pratique sur les exigences
de douane et la vente à l'étranger



Table des matières

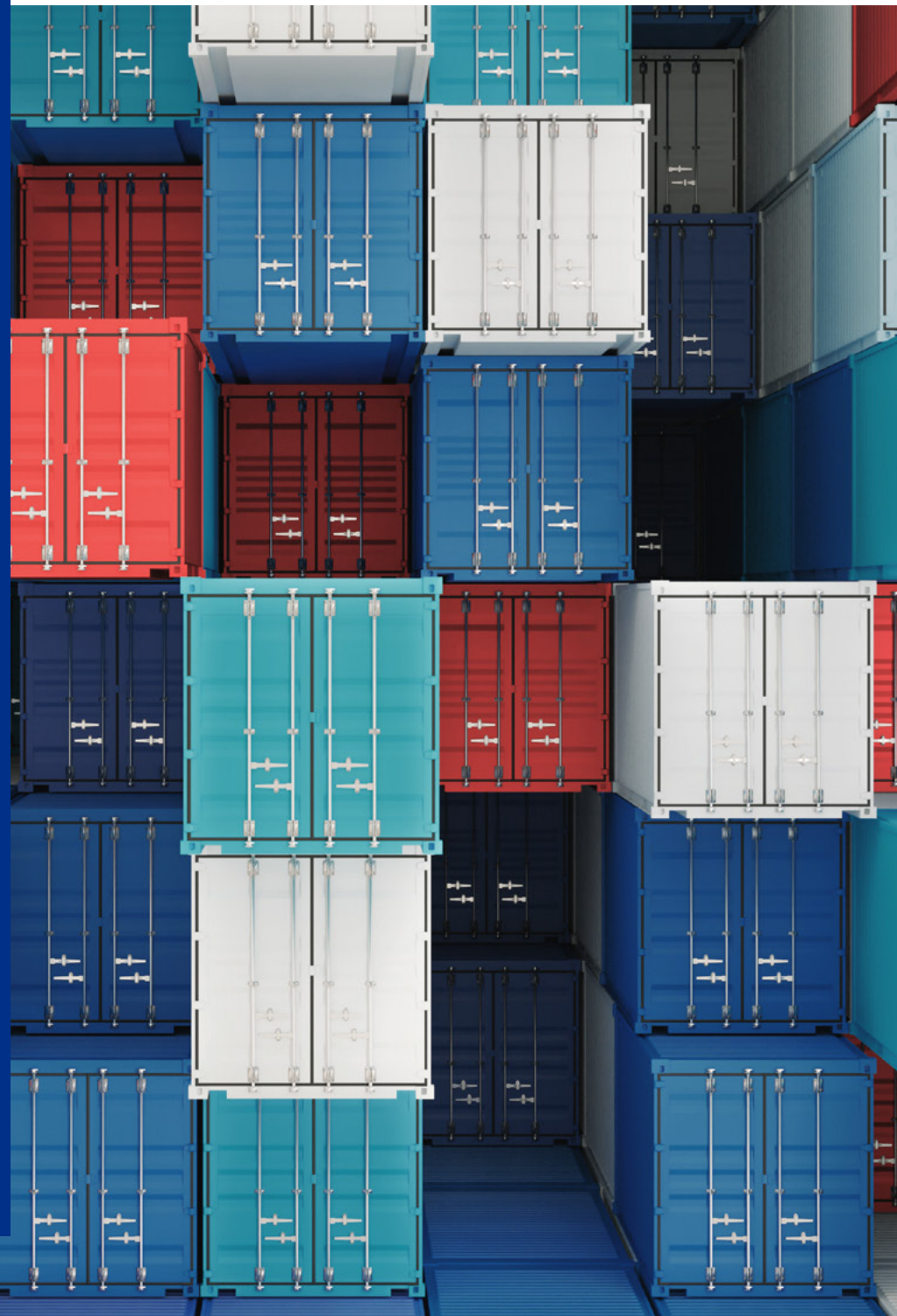
	Introduction	3
<hr/>		
	Les articles autorisés et interdits	5
<hr/>		
	Les droits de douane et les taxes	7
<hr/>		
	Le formulaire de douane	9
<hr/>		
	Le processus douanier (Ce n'est pas si compliqué!)	11
<hr/>		
	Les tenants et aboutissants de l'expédition aux États-Unis	13

Introduction

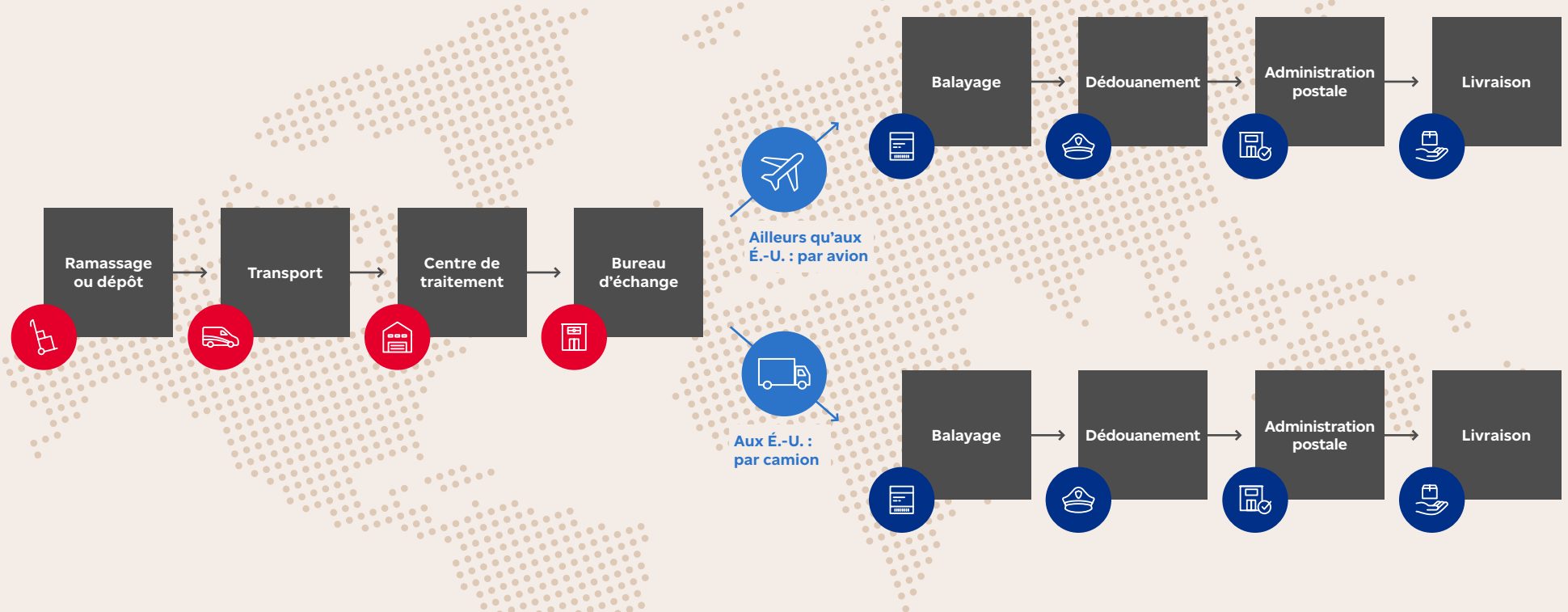
Le commerce en ligne ne faiblit pas : à l'échelle mondiale, les ventes devraient dépasser les 7,3 billions de dollars en 2025. Pour les entreprises comme la vôtre, le contexte est propice à l'expansion outre-frontière. De nombreuses entreprises hésitent cependant à s'y lancer ou n'en exploitent pas le plein potentiel. Cette réticence à vendre à l'étranger s'explique principalement par la perception des détaillants que les procédures d'expédition outre-frontière et de douane sont complexes. Envoyer un colis à l'étranger est pourtant moins intimidant qu'il n'y paraît.

Et pour rendre cela encore plus simple, nous avons créé ce court guide de familiarisation sur l'envoi d'articles à l'étranger. Notre connaissance approfondie du processus douanier par le truchement des services postaux vous aidera à aborder l'expédition internationale en toute confiance.

Source : Cramer-Flood, Ethan.
Global Ecommerce Forecast 2022,
eMarketer Insider Intelligence, février 2022.





Parcours d'un colis jusqu'à l'étranger avec Postes Canada



Lecture complémentaire

Vous avez besoin de plus de renseignements pour l'expansion de votre entreprise sur les marchés étrangers? Téléchargez notre publication *Viser les marchés en ligne de par le monde* à postescanada.ca/envoishorsfrontiere.

Légende

-  **1er segment :** Gestion par Postes Canada
-  **2e segment :** Transport outre-frontière
-  **3e segment :** Traitement à l'étranger

Les articles autorisés et interdits

—



Les articles autorisés et interdits

Avant tout, vérifiez les règles qui régissent l'importation de vos produits dans le pays où vous cherchez à les expédier.

Truc d'expert!

Postes Canada communique toute restriction ou suspension des services d'expédition liée aux conditions météorologiques, aux facteurs politiques et aux circonstances indépendantes de sa volonté, comme la COVID-19. Visitez la page [Alertes sur le service de livraison](#) pour en savoir plus.

Assurez-vous de consulter la [liste des destinations internationales de Postes Canada](#). Ressource essentielle pour le secteur du commerce en ligne, elle vous permet d'effectuer une recherche par pays pour consulter les restrictions et les interdictions d'importation.

Celles-ci sont réparties en deux grandes catégories : les articles restreints et les articles interdits.

Quand un article est **restreint**, cela signifie que des dispositions spéciales sont nécessaires pour que l'article soit libéré du contrôle douanier et qu'il puisse entrer dans le pays de destination. Ces dispositions spéciales peuvent inclure un certificat, un permis, un formulaire ou des exigences d'emballage.

Par exemple, les armes, certains produits de beauté, les parfums qui contiennent de l'alcool et les batteries au lithium sont des articles restreints dans certains pays.

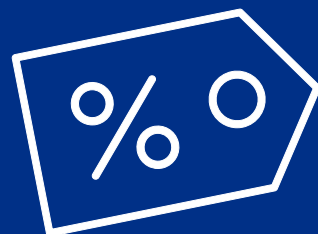
Quand un article est **interdit**, cela signifie qu'il ne peut en aucun cas être exporté dans le pays de destination. Si vous tentez d'y expédier un produit interdit, les autorités douanières saisiront et détruiront probablement le colis. Il arrive en quelques cas que ces dernières retournent le produit interdit à l'expéditeur.

Les animaux vivants, les articles mal étiquetés et les cigarettes sont des exemples de produits interdits.

La liste des articles restreints et interdits est bien différente d'un pays à l'autre – et elle peut parfois surprendre. Ne présumez donc pas que vos produits peuvent être expédiés sans problème.

Les droits de douane et les taxes

—



Les droits de douane et les taxes

Pour tirer le maximum d'un projet d'expansion sur les marchés étrangers, il importe de comprendre comment fonctionnent les droits de douane et les taxes. Savoir en quoi consiste le *seuil de minimis* est un bon début.

Truc d'expert!

La communication est la clé. Pour gérer les attentes du marché et éviter l'abandon de panier, il est préférable d'indiquer tous les coûts associés à l'achat avant que la personne ne passe à la caisse, sans oublier de mentionner les possibles droits de douane et taxes.

À propos du seuil de minimis

La valeur maximale d'exemption, ou *seuil de minimis*, varie d'un pays à l'autre. Les commandes dont la valeur est inférieure à ce seuil sont exemptes de droits et de taxes. La limite maximale donnant droit à l'exemption varie selon la destination.

Le seuil de minimis fixé à 800 \$ US aux États-Unis est très avantageux pour les commerces canadiens qui cherchent à prendre de l'expansion au sud de la frontière. Cela signifie que votre clientèle et vous n'avez pas à payer de frais supplémentaires pour les commandes de moins de 800 \$ US, ce qui se traduit par de meilleures marges et des taux de conversion plus élevés.

Gardez toutefois à l'esprit que certains produits expédiés au sud de la frontière ne sont pas admissibles à l'exemption, peu importe leur valeur. Pour en savoir davantage sur les envois à destination des États-Unis, lisez le [chapitre 4](#) de ce document.

Qui paie les droits de douane?

Cela dépend du modèle que vous utilisez pour expédier le colis – le réseau postal public par l'entremise de Postes Canada ou le réseau commercial privé au moyen d'entreprises comme UPS, FedEx ou DHL.

Le réseau postal public

Si vous passez par le réseau postal, c'est le destinataire qui devra payer les droits de douane. Les autorités douanières détermineront le montant applicable selon les renseignements que vous avez fournis (valeur de l'envoi, pays d'origine, matériaux utilisés dans la fabrication du produit, etc.).

Le réseau commercial privé

Si vous faites appel à une entreprise de transport commercial, le paiement des droits de douane peut être la responsabilité du destinataire ou la vôtre selon l'entente que vous aurez signée avec cette entreprise.

Le formulaire de douane



Le formulaire de douane

Aux fins d'inspection et de dédouanement par les autorités compétentes, vous devez fournir un formulaire de douane dûment rempli. La valeur et la description du produit expédié et, dans certains cas, le pays où il a été fabriqué, sont certains des renseignements qui doivent y figurer.

Truc d'expert!

Le processus douanier s'automatise de plus en plus à l'échelle mondiale. Cela signifie que vos renseignements seront de plus en plus souvent envoyés par voie électronique aux autorités douanières. Vos colis seront donc livrés encore plus rapidement.

Ce que vous devez surtout retenir

Il est très important de bien remplir votre formulaire de douane et d'y indiquer des renseignements précis. Cela permet d'accélérer la procédure, donc vos clients reçoivent leurs commandes plus rapidement.

Les outils d'expédition de Postes Canada fournissent des étiquettes qui intègrent le formulaire de douane pour plus de commodité. Pour avoir un aperçu des champs d'un formulaire de douane et des renseignements à fournir, téléchargez notre publication *Viser les marchés en ligne de par le monde* à postescanada.ca/envoihorsfrontiere.

Remarque : Si vous envoyez votre colis par le réseau commercial (p. ex., UPS, FedEx ou DHL), vous devrez fournir des documents additionnels, comme une facture commerciale et une lettre de transport aérien. D'autres renseignements peuvent être requis, comme le pays où votre produit a été fabriqué et le code du système harmonisé (SH). Le pays de fabrication et le code SH sont facultatifs lorsque vous utilisez le réseau postal, mais ces renseignements sont fortement recommandés, car ils aident à accélérer le dédouanement de votre colis.

Les étiquettes d'expédition de Postes Canada intègrent le formulaire de douane, ce qui simplifie considérablement la procédure.

Le processus douanier (Ce n'est pas si compliqué!)

—



Le processus douanier (Ce n'est pas si compliqué!)

Bien que toutes les marchandises expédiées outre-frontière soient assujetties aux lois et règlements de douane propres au pays de destination, la procédure de dédouanement est relativement la même d'un pays à l'autre.

En voici un aperçu :

Truc d'expert!

Pour mettre toutes les chances de votre côté et accélérer la procédure de dédouanement – et la livraison – fournissez le plus de renseignements possible sur votre formulaire de douane. Passez à la prochaine section pour en savoir plus

Le dédouanement de marchandises vous intrigue? Lisez ce billet de blogue sur le processus douanier à postescanada.ca/formalitesdouane.

Première inspection

Une fois votre colis arrivé dans le pays de destination, la procédure de dédouanement commence. Une première inspection du colis est effectuée.

- À cette étape, les renseignements indiqués sur la déclaration en douane (adresse d'origine, adresse de destination, valeur, nature de l'article, etc.) sont vérifiés et le colis est examiné visuellement afin de déterminer s'il doit être ou non soumis à une inspection secondaire.
- L'envoi est généralement dédouané à ce moment si le formulaire de douane est correctement rempli, s'il n'y a aucune restriction ou interdiction liée au produit et que la valeur des marchandises expédiées déclarée est inférieure au seuil de minimis.
- Le colis dédouané est ensuite remis au réseau postal du pays de destination.

Inspection secondaire

Un colis peut être envoyé à l'inspection secondaire pour plusieurs raisons :

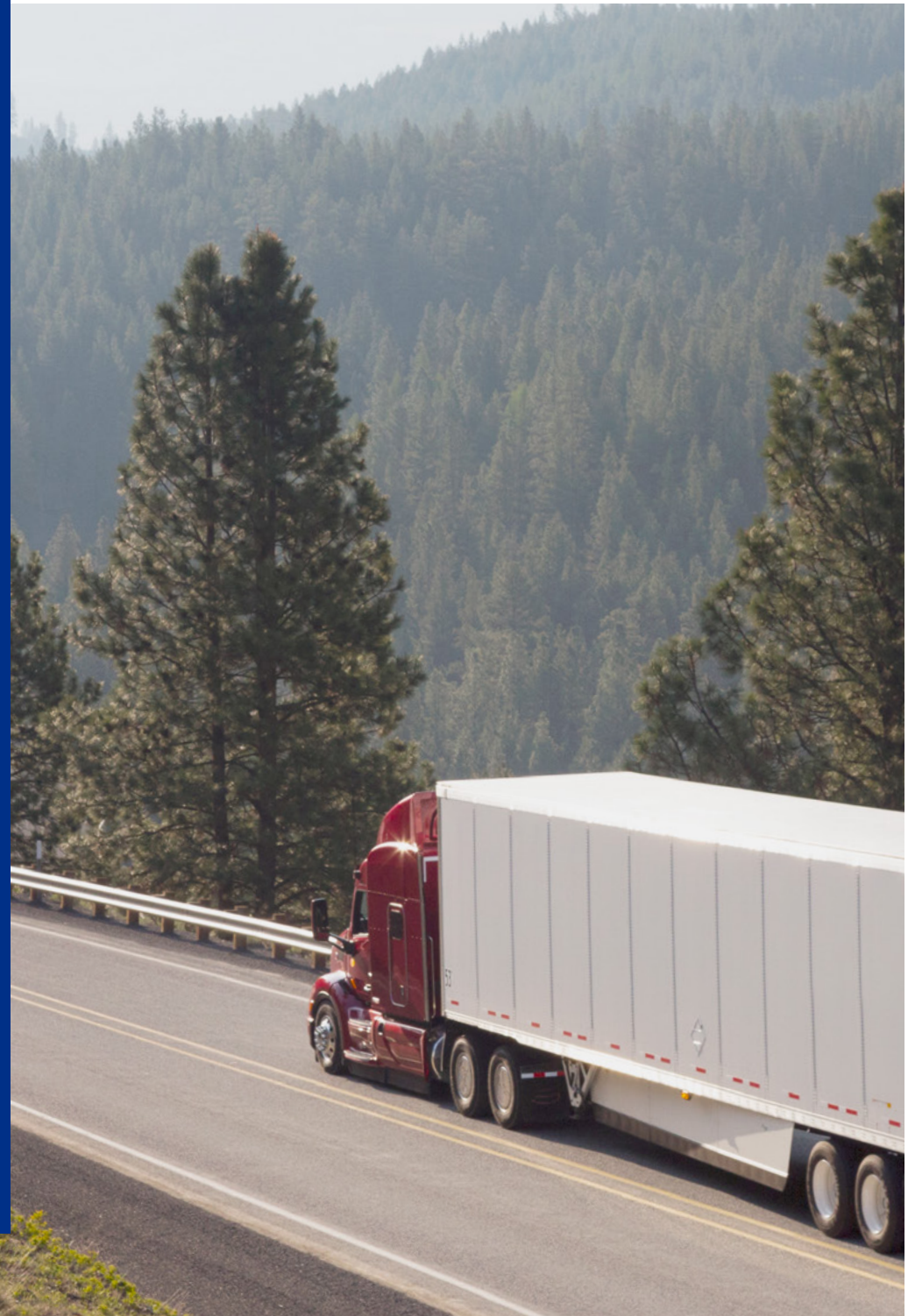
- parce que sa valeur dépasse le seuil de minimis et qu'il doit faire l'objet d'une évaluation des droits de douane et taxes.
- parce qu'il contient des articles réglementés qui doivent être inspectés par d'autres organismes gouvernementaux, qui détermineront s'ils respectent les lois d'importation du pays de destination.
- parce qu'il semble suspect en raison de la valeur déclarée ou de son contenu, entre autres, et que les autorités douanières veulent effectuer une inspection plus approfondie.
- Si le colis passe l'inspection secondaire, il est dédouané et peut être livré.

Et si un colis est refusé?

À l'étape de l'inspection secondaire, un colis peut être refusé s'il contient des articles inadmissibles, interdits ou faisant l'objet de restrictions et que le commerçant n'a pas fourni les documents nécessaires.

Les tenants et aboutissants de l'expédition aux États-Unis

—



Les tenants et aboutissants de l'expédition aux États-Unis

Les avantages de vendre aux États-Unis sont grands pour les entreprises canadiennes, surtout en raison du seuil de minimis élevé de 800 \$ US. Pour en tirer le plein potentiel, il est essentiel de maîtriser les exigences de douane et de protection frontalière des États-Unis.

En voici quelques-unes :

Découvrez les services que nous proposons pour l'expédition de colis à l'étranger.

Pour les produits alimentaires

La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis exige un préavis pour tout envoi de produits alimentaires destinés à la consommation par des humains ou des animaux à destination des États-Unis.

La confirmation de préavis doit être indiquée sur le colis pour permettre aux autorités douanières de faire le rapprochement avec la FDA.

Pour en savoir plus, consultez cette [page](#) du site de la FDA (disponible en anglais seulement).

Pour les appareils électroniques

Bien que les produits électroniques ne requièrent pas de documents supplémentaires ou de formulaire électronique, ils doivent être conformes aux règlements de la Federal Communications Commission des États-Unis.

Les attentes des marchés étrangers

Normes de livraison : Le manque de renseignements sur le délai de livraison au moment de passer à la caisse nuit à la conversion. Informez les gens du temps nécessaire pour livrer leur achat.

Repérage : Offrir le suivi des commandes est devenu une pratique courante du commerce en ligne. En plus de répondre aux attentes de la clientèle, cette option est aussi avantageuse pour vous, car elle contribue grandement à réduire les appels et les courriels au Service à la clientèle de votre entreprise.

Options additionnelles* :

Donnez des raisons de vous faire confiance. Proposez à votre clientèle des marchés étrangers des options rassurantes comme la signature à la livraison, la confirmation de livraison ou la couverture-responsabilité.

* Des options additionnelles sont offertes pour certains produits expédiés vers certaines destinations seulement.

Articles restreints et interdits aux États-Unis

La [liste des destinations internationales de Postes Canada](#) fournit des renseignements complets sur les produits restreints et interdits aux États-Unis et dans d'autres destinations internationales.

Truc d'expert!

Vous voulez prospérer au-delà des frontières? Vous voulez en savoir plus? Téléchargez notre publication *Viser les marchés en ligne de par le monde* à postescanada.ca/envoishorsfrontiere.

Exemples d'articles restreints



Produits de beauté



Café



Fruits et noix



Produits de la pêche



Insectes et reptiles



Produits pharmaceutiques

Exemples d'articles interdits



Viande salaisonnée et séchée



Briquettes de charbon



Végétaux et produits végétaux



Produits électroniques émettant des radiations



Reproductions d'œuvres protégées par le droit d'auteur aux États-Unis

Nous pouvons vous aider

Nous aidons les entreprises de toutes tailles à conquérir le monde en transportant leurs produits du Canada à un autre pays de façon économique, rapide et pratique pour leur clientèle. Pour assurer leur réussite, nous mettons notre expertise à profit en plus de prodiguer des conseils et de proposer des idées.

Voici comment :

- 1. Accès mondial :** Grâce à notre réseau mondial et à notre partenariat avec les administrations postales du monde entier, les produits peuvent être livrés à n'importe quelle adresse, y compris celles dans des régions éloignées.
- 2. Simplicité :** Avec les solutions d'expédition de Postes Canada, il est simple, facile et pratique d'envoyer des colis hors frontière. Et elles s'intègrent facilement à vos outils de commerce en ligne.
- 3. Tarifs abordables :** Nous proposons des tarifs concurrentiels tant pour les petits volumes d'envoi que les plus gros.
- 4. Flexibilité :** Nous offrons une variété de services d'expédition pour vous aider à offrir la meilleure expérience d'achat possible. Rapidité, signature et plus encore : nous avons tout ce qu'il faut pour répondre à vos besoins et à ceux de votre clientèle.
- 5. Soutien avisé :** Notre équipe des ventes est là pour vous guider et vous conseiller. Un appel suffit.



Notre équipe des ventes se fera un plaisir de vous aider, où que vous soyez au pays.

Renseignez-vous gratuitement sur nos solutions d'expédition de colis à l'étranger en appelant au 1 866 282-7170 ou en consultant la page Web postescanada.ca/soutieninternational.